

# Développer la culture de l'accompagnement bienveillant et bientraitant

## RÉFÉRENTE PÉDAGOGIQUE



### Anne PICARD

Dirigeante du cabinet AX'AIDE,  
Consultante, formatrice

L'équipe du cabinet AX'AIDE, spécialisée dans la Bientraitance, accompagne tout type d'établissement du secteur du Handicap, de la petite enfance, de l'Aide Sociale à l'enfance, des personnes âgées, mais également du secteur de l'Animation.

Les actions pédagogiques proposées sont opérationnelles et ont pour vocation la mise en œuvre sur le terrain des acquis en formation.

Anne PICARD est également Présidente du Label Etablissement Bien Traitant.

## INFORMATIONS PRATIQUES

### PARTICIPANTS

Professionnels, Administrateurs, Directeurs, des secteurs de l'Animation, du Social, du Médico-social, souhaitant développer une culture de la bientraitance et de la bienveillance auprès des personnes dont ils ont la responsabilité ou la charge, parents, aidants.

Groupe : de 6 à 15 personnes

Prérequis : aucun

### DATES DES SESSIONS

- Durée : 2 jours ■ Horaires : 9h30-17h30 / 9h00-17h00
- Mardi 18 et mercredi 19 octobre 2022
- Mardi 4 et mercredi 5 avril 2023

### LIEUX DES SESSIONS

- Créteil (locaux FACE PEP)
- En vos locaux pour vos équipes, nous contacter

**TARIF** 450 € / personne / 2 jours

**TARIF MEMBRE PEP** 390 € / personne / 2 jours

## LES +

La vision de la formation par le cabinet AX'AIDE en fait un outil opérationnel au bénéfice de tous les publics accueillis ou accompagnés.

Le formateur proposera une définition et une méthode de réflexion communes, bases incontournables des valeurs et pratiques institutionnelles et fournira des outils pour faciliter la mise en œuvre des acquis de la formation.

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Les participants seront en capacité de :

- Partager une définition commune de la bientraitance et de la bienveillance sur tous les temps de vie de la personne accueillie ou accompagnée.
- Identifier savoir-faire, savoir-être et le savoir-dire.
- Identifier les « petites négligences du quotidien » qui entravent notre action.

## PROGRAMME

### ► Une définition commune de la bientraitance

- Définition pratique du concept de Bientraitance.
- Les notions qui entourent ce concept.
- La bien/maltraitance ; 2 notions indissociables mais non opposables.

### ► Passer du concept à la mise en mots, en pratique et en savoir-être de la bientraitance

- La posture bienveillante ou bientraitante.
- La qualité de la relation au quotidien : savoir faire / être / dire.
- Le regard porté sur la personne accompagnée.
- Le respect des droits de l'usager.

### ► Développer une culture institutionnelle

- Marquer sa volonté au niveau de l'institution.
- Associer tous les acteurs.
- Travailler dans le long terme, la répétition et la constance.
- Instiller la Bientraitance en toute occasion institutionnelle.
- Le relai des cadres et/ou des référents.

### ► Identifier les négligences du quotidien pour être Bientraitant

- Définition de la négligence, de la négligence passive et active.
- Les risques de l'habitude dans nos pratiques, des phénomènes de non-dits, de surmenage et fatigue professionnelle, d'usages et de routine de l'institution...
- Savoir réfléchir en équipe à la Bientraitance.
- L'outil de la Bientraitance, les mots pour l'exprimer et la faire vivre.

### ► Méthodes et outils pédagogiques

- Apports théoriques.
- Grille d'auto-diagnostic des pratiques professionnelles en terme de communication avec la personne accompagnée.

### ► Évaluation

- En complément du bilan oral réalisé par le formateur en cours de formation, un questionnaire de satisfaction sera remis aux participants en fin de formation.
- Dans les 6 mois suivants, un questionnaire à froid sera envoyé au commanditaire et aux stagiaires pour évaluer l'impact de la formation sur les pratiques professionnelles.

Vous inscrire : **01.41.78.92.60 / face-pep@lespep.org**